



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 7 janvier 2020

N° 2020-11

L'an deux mille vingt, le 7 janvier, à 20h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Référence écriture délib :

PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	53
	Dont 5 procurations
Votes pour :	53
Vote(s) contre :	0
Abstention(s) :	0
Refus de vote :	0
Date de la convocation :	27 décembre 2019

**Présents votants (48)** : PUCEL Matthieu, TREY Jean-Claude, MOUINIQ Jean, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DELCASSO Maryse, MUR Raymond, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, CARROT Jean-Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, MALERE Hélène, ROTGE Gilbert, BECH Jean-Pierre, DE BENQUE Gilbert, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, BESSONE Michel, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, SERMET André, CARTAN Olivier, MUR François, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, BRUNET André, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, BERTRANUC Evelyne, TOUCOUERE Dominique, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, BAZERQUE Albert, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, POME Maryse, ROCA Jacques, BEYRIE Maryse, ISOART Jean-Michel

**Présents non votant** : TARDOS Jean, PEFONTAN Marie-Madeleine, DUPOUY Marie-France, BAHEU Benoît, PRUGENT-LERE Fernande

**Absents (11)** : CHATILLON Frédéric, GISTAU Patrick, VIDALON Patricia, GAY Eric, ROCHER Jacques, AUTHENAC Philippe, PENE Roland, PUJOLLE Bernard, FORTINE Didier, FOURCADE Dominique, CASCARRE Victor

**Procurations (5)** : VIDAL Thierry à TREY Jean-Claude  
DESMARAIS Nadine à DELCASSO Maryse  
BORDE Michel à MUR François  
BOUYGARD Pierre à ARMANET Henri  
FORGUE Pierre à MIR Jean-Henri

**OBJET** : PAH – Recrutement et indemnité stagiaire

Madame Hélène MALERE a été nommée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président informe les membres du Conseil communautaire que le service Pays d'art et d'histoire souhaite accueillir un(e) stagiaire en Master 1 ou 2 dans une filière liée aux métiers du patrimoine, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2020 pour une durée de 3 à 5 mois.

Le stage consisterait à mettre en place des produits touristiques et culturels à destination de tous les publics (familles, couples, groupes d'amis...), à savoir la réalisation de 3 livrets jeux de piste qui seront en vente dans les Offices de Tourisme dès l'été 2020.

Les 3 livrets de découverte du patrimoine sous forme ludique, couvriront dans un premier temps une partie des secteurs suivants : la vallée du Louron, le secteur d'Arreau-Sarrancolin, la haute vallée d'Aure.

Une gratification minimale est obligatoire pour les stages d'une durée supérieure à 2 mois : 3,90 € / heure de présence effective. Soit 15% du plafond horaire de la Sécurité Sociale.

Le coût mensuel s'élèverait à 591,51 € (pas de cotisations sociales).

Monsieur le Président demande aux conseillers communautaires d'en débattre.

Après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des membres présents et représentés, le conseil communautaire décide :

- d'approuver le recrutement d'un stagiaire aux conditions exposées par Monsieur le Président ;
- de mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président  
Philippe CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON  
Château de Ségure  
65240 ARREAU

